

Ville de LAMBALLE-ARMOR

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 SEPTEMBRE 2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-cinq, le 29 septembre, à 18H30, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique à l'espace Lamballe Terre & Mer, 41 rue Saint-Martin à Lamballe-Armor, sous la présidence de M. Philippe HERCOUËT, Maire de Lamballe-Armor.

Date de l'envoi de la convocation : 23 septembre 2025

PRESENTS :

ARTHEMISE Fabienne, BENOIT Jean-François, BERNU Sylvain, BOUZID Nathalie, BREXEL Pierrick, BRIENS Pierrick, CAURET Camille, de SALLIER DUPIN Stéphane, GAUVRIT Thierry, GRIMAUULT David, GUYMARD Jean-Luc, HERCOUET Philippe, LE BOUCHER Colette, LE BOULANGER René, LE GUEN Nadège, LE MOIGNE Christine, L'HEVEDER Jérôme, LINTANF Goulven, MAIGNAN Brigitte, MEGRET Yves, MERIAN Caroline, PECHA Virginie, RICHEUX Laëtitia, ROYER Thierry, URVOY Laurence, VITEL Fabien

ABSENTS :

- BURLLOT David donne pouvoir à GRIMAUULT David,
- FORTIN Céline donne pouvoir à L'HEVEDER Jérôme,
- GILLARD Nadine donne pouvoir à LE MOIGNE Christine,
- GOUEZIN Alain donne pouvoir à LE BOULANGER René,
- LEVY-ROBERT Christelle donne pouvoir à BRIENS Pierrick,
- M'BAREK Sébastien donne pouvoir à BERNU Sylvain,
- GOASTER Samy, JEGU Josianne, LAVENU DE NAVERAN Hélène,

SECRETAIRE DE SEANCE : Jean-Luc GUYMARD

Délibération n°2025-076

Membres en exercice : 35 – Présents : 26 - Absents : 9 – Pouvoirs : 6

**RESSOURCES HUMAINES
TABLEAU DES EFFECTIFS**

Le tableau des effectifs est constitué de la liste des emplois ouverts budgétairement pourvus ou non, classés par filières, cadres d'emplois et grades et distingués par une durée hebdomadaire de travail déterminée en fonction des besoins du service. Il est donc amené à évoluer en fonction des besoins de la commune, du statut des agents recrutés et des évolutions de carrière des agents qui occupent les postes.

Le dernier tableau des effectifs de la collectivité nécessaire au fonctionnement des services a été adopté par délibération du Conseil municipal du 2 juin 2025. Il est soumis au Conseil municipal une évolution du tableau des effectifs prenant en compte :

- L'évolution de carrière des personnels occupant les postes actuels
- Des modifications liées à des recrutements extérieurs

I – Modification de grade :

Ces modifications de grade sont consécutives à des recrutements extérieurs et une évolution de carrière (date d'effet : 1^{er} octobre 2025) :

Direction ou Service	Grade prévu/existant	Modification de grade suite à recrutement	DHS	Emploi
Bibliothèque	Assistant de conservation ppal 2 ^{ème} cl	Adjoint du patrimoine	35	Gestionnaire fonds documentaires
Vie associative	Educateur des APS	Rédacteur ppal 2 ^{ème} cl	35	Technicien sports
Etat Civil	Attaché ppal	Attaché	35	Responsable état civil
Urbanisme	Attaché	Ingénieur	35	Directeur urbanisme
Espaces publics	Agent de maitrise	Adjoint technique	35	Chef d'équipe voirie-proximité
Espaces publics	Agent de maitrise	Adjoint technique	35	Chef d'équipe espaces verts
Direction ou Service	Ancien grade	Avancement de grade	DHS	Emploi
Administration générale	Attaché	Attaché ppal	35	Directeur Administration générale

II – Promotion interne :

Ces modifications sont consécutives à des évolutions de carrière et en concordance avec les missions exercées (date d'effet : 1^{er} janvier 2026) :

Direction ou Service	Ancien grade	Promotion interne - nouveau grade	DHS	Emploi
Action éducative	Adjoint technique ppal 1 ^{ère} cl	Agent de maitrise	35	Responsable restauration
Action éducative	Adjoint d'animation ppal 1 ^{ère} cl	Animateur	35	Animateur, responsable périscolaire

Considérant l'avis favorable du comité social territorial du 11 septembre 2025,

Après en avoir délibéré :

Le Conseil municipal :

- APPROUVE les modifications du tableau des effectifs comme indiquées ci-dessus avec une date d'effet :
 - o Au 1^{er} octobre 2025 pour les modifications et les avancements de grade,
 - o Au 1^{er} janvier 2026 pour les promotions internes,
- ADOPTE le tableau des effectifs établi au 1^{er} janvier 2026, ci-après,
- AUTORISE, le Maire, ou son représentant, à signer tout document nécessaire à l'exécution de cette délibération.

VOTE : Adopté à l'unanimité

FAIT ET DELIBERE A LAMBALLE-ARMOR, LESDITS JOUR, MOIS ET AN.

POUR EXTRAIT CONFORME,

A Lamballe-Armor, le 06 OCT. 2025

Philippe HERCOUËT

Maire de Lamballe-Armor



[Handwritten signature]

Certifié exécutoire, compte tenu :

De la transmission en Préfecture le 06 OCT. 2025

De la publication le 06 OCT. 2025

Pour le Maire,
Par délégation,

Jérôme DENIS
Directeur Général des Services

[Handwritten signature]

Annexe - Tableau des effectifs Lamballe-Armor
au 1er janvier 2026

Filière	Nbre de postes permanents			
	Catégorie/grade	TC	TNC	Total général
Adm		49	1	50
A		10		10
	emploi fonctionnel - DGS	1		1
	emploi fonctionnel - DGA	1		1
	Attaché hors cl	1		1
	Attaché ppal	3		3
	Attaché	4		4
B		15		15
	rédacteur ppal 1ère cl.	2		2
	Rédacteur ppal 2ème cl	2		2
	Rédacteur	11		11
C		24	1	25
	Adjoint administratif ppal 1ère cl	13		13
	Adjoint administratif ppal 2ème cl	4	1	5
	Adjoint administratif	7		7
Anim		11	8	19
B		3	2	5
	Animateur ppal 1ère cl	1		1
	Animateur ppal 2ème cl	1		1
	Animateur	1	2	3
C		8	6	14
	Adjoint d'animation ppal 1ère cl	1		1
	Adjoint d'animation ppal 2ème cl	3		3
	Adjoint d'animation	4	6	10
Culturelle		11		11
A		1		1
	Bibliothécaire	1		1
B		2		2
	assistant de conservation ppal 1ère cl.	1		1
	assistant de conservation ppal 2ème cl.	1		1
C		8		8
	adjoint du patrimoine ppal 1ère cl.	4		4
	adjoint du patrimoine ppal 2ème cl.	1		1
	adjoint du patrimoine	3		3
Police		5		5
B		1		1
	chef de service de police municipale ppal 1ère cl	1		1
C		4		4
	brigadier chef ppal	3		3
	gardien-brigadier	1		1
Sociale		13	3	16
A		1		1
	Assistant socio-éducatif classe exceptionnelle	1		1
C		12	3	15
	Agent social ppal 1ère cl	1		1
	agent social	1		1
	ATSEM ppal 1ère cl.	10	2	12
	ATSEM ppal 2ème cl.		1	1
Techn		103	30	133
A		8		8
	emploi fonctionnel - DST	1		1
	Ingénieur hors cl	1		1
	Ingénieur ppal	2		2
	Ingénieur	4		4
B		7		7
	Technicien ppal 2ème cl	3		3
	Technicien	4		4
C		88	30	118
	agent de maîtrise ppal	3		3
	agent de maîtrise	18	1	19
	adjoint technique ppal 1ère cl	24	11	35
	adjoint technique ppal 2ème cl	12	8	20
	adjoint technique	31	10	41
Total général		192	42	234